Code général des collectivités territoriales Articles L 2121-21 et R 2121-9

Arrondissement de Nîmes

Mairie de

Villeneuve lez Avignon

EXTRAIT

DU

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

de la Commune de Villeneuve Lez Avignon

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents ou représentés : 31
Quorum : 23
Secrétaire de séance : Florent GRAU

Séance du 23 avril 2026

à 18 heures 00, le Conseil Municipal de Villeneuve lez Avignon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville pour sa séance d'installation du mois d'avril 2026, sous la présidence de Mme Pascale BORIES, maire.

Présents :

MM Mmes SANCIAUME, GALATEAU LEPERE, ZANIRATO, CLAPOT, ORCET, CHEVALIER, BONIFAY, DEMARQUETTE MARCHAT, SUFFET, BOUT, SALADIN, XOLIN, FERNANDEZ, TRI, BAYLE, TOULOUSE, ARTHUR, DUMAS FILLIERE, LIETARD, DESCLOUX (arrive à la question n° 1), GRAU, GOY, CAPRON (arrive à la question n° 4), GAVAZZI

Procurations :

M. CREPIN à M. ORCET
M. CARRY à M. ZANIRATO
Mme TORRES à Mme BORIES
M. DEKER à M. SANCIAUME
Mme BRUN à M. BONIFAY
M. DESCLOUX à Mme GALATEAU LEPERE
M. SINATRA à M. GRAU

Absentes excusées :

Mme NOVARETTTI
Mme BOCZKOWSKI

6 - OBJET : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE- Intercommunalité- Société publique locale des transports publics urbains du Grand Avignon- Désignation d'un représentant au conseil d'administration et aux assemblées générales

Rapporteur : Mme BORIES

Accusé de réception en préfecture
030-213003510-20260428-N6-23-04-2026-DE
Date de télétransmission : 28/04/2026
Date de réception préfecture : 28/04/2026

Par délibération en date du 29 juillet 2011, le conseil municipal a adopté la création de la Société Publique Locale des transports publics urbains du Grand Avignon, approuvé les statuts de celle-ci, décidé du versement de la participation communale et désigné un représentant de la ville.
Conformément à la législation en vigueur et à l'article 32 des statuts de la S.P.L. TECELYS, Villeneuve lez Avignon, personne morale actionnaire, est représentée au conseil d'administration ainsi qu' aux assemblées générales par une personne physique ayant reçu pouvoir à cet effet.
C'est pourquoi je vous propose de bien vouloir désigner ce représentant.

Les candidatures proposées pour siéger au conseil d'administration et aux assemblées générales sont :

M. Michel DEKER pour la liste « Villeneuve avance ».
Pas de candidature pour la liste « Parce que j'aime Villeneuve ».

M. GAVAZZI et M. CAPRON pour la liste « Parce que j'aime Villeneuve » ne participent pas au vote (2 abstentions).

Après les résultats de vote, a été élu à l'unanimité par 29 voix : M. Michel DEKER

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.....
Et ont signé au registre les membres présents.....
Pour expédition conforme, Villeneuve lez Avignon, le 27 avril 2026.

Le Secrétaire de séance

Florent GRAU

Mme le Maire

Mairie de Villeneuve-lez-Avignon (Gard)

Pascale BORIES

La présente délibération est susceptible de recours devant le tribunal administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Accusé de réception en préfecture
030-213003510-20260428-N6-23-04-2026-DE
Date de télétransmission : 28/04/2026
Date de réception préfecture : 28/04/2026